LES BONS GESTES :

J'APPORTE UNIQUEMENT DES DÉCHETS BIODÉGRADABLES.

À CHAQUE APPORT, JE MÉLANGE MES DÉCHETS AVEC LES COPEAUX.

J'ASSURE DES PERMANENCES.

LE COMPOSTEUR PARTAGÉ :

J'ÉCHANGE, JE PARTAGE,

J'APPRENDS DE L'AUTRE,

J'APPRENDS AUX AUTRES.

Quatre composteurs partagés sont déjà disponibles à La Chapelle-sur-Erdre.
Lieux et heures d'ouverure :

<u>Composteur du centre-ville</u>
Dans le jardin de la maison de la Solidarité, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 11h à 12h.

<u>Composteur du square Savelli</u>
Square Savelli, le samedi de 11h à 12h.

<u>Composteur du quartier de Beausoleil</u>
Rue de Beausoleil, stade Robert Ménard, le mercredi de 19h à 19h30 et le samedi de 11h30 à 12h.

<u>Composteur du quartier de la Source</u>
Rue de la Rivière, salle Balavoine, le samedi de 11h à 12h.

<u>Composteur du quartier des Perrières</u>
Rue Marie Curie, le samedi de 11h à 12h (sous réserve).

Si vous souhaitez, avec vos voisins, installer un composteur partagé dans votre quartier, prenez contact avec le Service Environnement au 02 51 81 87 47

En partenariat avec
le Collectif pour la Réduction des Déchets
et les associations Solidarité Emploi et Compostri

Solidarité Emploi — COMPOSTRI — Nantes Métropole

LES COMPOSTEURS PARTAGÉS

AGENDA 21 — LA CHAPELLE SUR ERDRE

POURQUOI COMPOSTER ?

Notre poubelle contient au moins 30% de déchets organiques qui peuvent être transformés en compost. En compostant, nous réduisons les quantités de déchets à collecter et nous limitons ainsi le recours à l'incinération.

QUE COMPOSTER ?

Restes de repas,

épluchures de fruits et légumes,

coquilles d'oeuf écrasées,

coquilles de noix et noisettes,

peaux d'agrumes en petit morceaux,

marc de café et filtre en papier (pas les cartouches et dosettes),

sachets de thé,

papier essuie-tout, serviettes en papier, boîtes à oeufs en carton, en petite quantité

fleurs fanées...

COMPOSTEUR PARTAGÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

Chez vous, dans un seau, vous stockez les déchets putrescibles de la cuisine préalablement réduits en petits morceaux.
Sur demande, un seau peut vous être fourni.

Aux horaires d'ouverture, vous déposez les déchets dans le bac n°1.

Vous versez sur vos déchets une pelleté de broyat stocké dans le bac n°2.

Lorsque le bac 1 est plein, le compost est acheminé vers le bac n°3 pour achever la maturation.

Lorsque le bac 3 est plein, le compost est extrait et tamisé pour retirer les morceaux non compostés.
Au bout de 6 à 9 mois, le compost est prêt.
La distribution est ensuite organisée par les déposants.